

COSMIC TOP SECRET

NORTH ATLANTIC COUNCIL

88

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DÉCLASSIFIÉ - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

Exec. Sec. Staff
REC'D DPP
33

98

ORIGINAL: ENGLISH
28th November, 1961

COPY No.
989
PO/61/873

To : Permanent Representatives
From : Secretary General

90 NF
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999

CINCHAN OVERALL EVALUATION OF NATO MILITARY BUILD-UP

Attached is CINCHAN Overall Evaluation of NATO Military Build-up. This document is CINCHAN's counterpart to SHAPE 188/61.

(Signed) D. U. STIKKER

DOWNGRADED TO NU
SEE : DM(99) 2

NATO UNCLASSIFIED



CINCHAN OVERALL EVALUATION OF NATO MILITARY BUILD-UPI. Current Assigned Tasks and Missions which cannot be accomplished

1. It is clear that the current missions and tasks as defined in the Commander-in-Chief's Terms of Reference cannot be carried out with the required efficiency.

2. Although the Major NATO Commanders' Initial Proposed Country Programmes for end-1962 can be met with moderate operational capabilities of all forces, it should be borne in mind that the realisation of these programmes can only be considered as a first step in the build-up towards the overall minimum forces, which are required for the defence of ACCHAN. The situation is, therefore, aggravated in the light of a possible emergency situation, for which an accelerated NATO military build-up in the ACCHAN area will be required, to the level of the overall minimum forces.

3. This applies, in particular, to the protection of merchant shipping where, mainly due to the shortfall in escorts only a proportion of that shipping will receive direct protection whilst the remainder will have to rely on such coverage as can be given by anti-submarine (ASW) forces in the area at the time. In addition, it will not be possible to provide the minimum density of maritime air coverage required.

4. The outlook with regard to coastal mine layer (MCM) forces is more optimistic. Except for a shortfall in Category A ocean sweepers (MSO) and the lack of minehunting craft and mine-sweeping helicopters, the MCM forces available for operations in the ACCHAN area meet the minimum requirement to carry out the task envisaged on the outbreak of war. Their operations will, of necessity, be limited to sweeping the approaches to the major ports whence shipping will be evacuated, the approaches to assembly anchorages and to some essential coastal routes.

5. However, with the progress recently made in the development of underwater location and to a lesser extent in helicopter minesweeping, there is little doubt that the emphasis in future MCM operations will shift to minehunting and helicopter minesweeping. It is pointed out that a reduced capability in this field will in future weaken the overall efficiency of MCM operations in the ACCHAN area.

COSMIC TOP SECRET
PO/61/873

-4-

II. The Military Risks involved as a Result of Deficiencies

6. In the initial stages of a war, the available anti-submarine surface forces will be deployed in the Western Channel on the essential task of providing protection to evacuated merchant shipping. The maritime patrol aircraft will, generally, be concentrated on area patrols in the same area. Even so, there will be insufficient anti-submarine surface vessels, administrative escorts, anti-submarine helicopters and maritime patrol aircraft to carry out this task in full. It is hoped, however, that the evacuation of shipping may be started before hostilities break out and in this event it should be possible to cope with the task with the forces now available. However, should this not be so, or should there be a marked increase in the estimated submarine threat, very heavy merchant shipping losses can be expected.

7. In either case, there will only be left a token anti-submarine surface force to counter any enemy activity in the Southern North Sea. The ability to provide shore-based air reconnaissance remains essential for this area in order to provide due warning of the approach of enemy surface forces. The assistance of adjacent commands will be required to deal with this threat if it should develop, for which an agreement with the two other Major NATO Commanders has recently been concluded.

8. With the number of MCM forces at present available on D-Day, it is considered that the essential minesweeping operations can be carried out with a reasonable degree of success. Furthermore, considerable flexibility in the development of these forces can now be achieved.

9. However, should the enemy mining threat prove greater than expected, it will be necessary to augment the available forces from reserves which are not fully operational. This will undoubtedly increase the loss rate and may have a serious effect on the overall minesweeping effort.

III. Conclusion

10. The substantial shortfalls in Category A surface anti-submarine escorts, administrative escorts, anti-submarine helicopters and maritime patrol aircraft seriously limit the Allied Commander-in-Chief Channel's capability of performing his mission,

11. A continuing lack of minehunting and helicopter mine-sweeping capabilities weakens the overall efficiency of MCM operations in the CHANNEL area.

COSMIC TOP SECRET

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DÉCLASSIFIÉ - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

avec R...

Handwritten notes and stamps: REG. DPP, 293, NISCA, 98

EXEMPLAIRE N. 63

ORIGINAL: ANGLAIS
28 novembre 1961

PO/61/873

STANT D'ARCELIS

Aux : Représentants Permanents
Du : Secrétaire Général

Handwritten: 26 NE

ESTIMATION GÉNÉRALE DU CINCHAN CONCERNANT LE RENFORCEMENT DU POTENTIEL MILITAIRE DE L'OTAN

Le CINCHAN nous a communiqué l'estimation générale ci-jointe du renforcement du potentiel militaire de l'OTAN. Ce document est la contrepartie du document SHAPE 188/61.

(Signé) D.U. STIKKER

DOWNGRADED TO *uu*
REF: DWK 99)2



ESTIMATION GENERALE DU CINCHAN CONCERNANT LE
RENFORCEMENT DU POTENTIEL MILITAIRE DE L'OTAN

I. Tâches actuellement assignées et missions qui ne peuvent être remplies

1. Il est clair que le CINCHAN ne peut s'acquitter avec l'efficacité voulue des missions et tâches qui lui sont actuellement assignées par son mandat de Commandant en chef.

2. Bien que les programmes initiaux proposés aux pays pour fin 1962 par les Grands Commandants de l'OTAN puissent être mis en oeuvre si toutes les forces possèdent une capacité opérationnelle moyenne, il ne faut pas perdre de vue que leur réalisation ne saurait constituer qu'un premier pas dans la mise sur pied des forces globales minimums requises pour la défense de l'ACCHAN. La situation est donc aggravée par l'éventualité d'une crise nécessitant, dans la zone de l'ACCHAN, une mise sur pied accélérée du potentiel militaire de l'OTAN, jusqu'au niveau des forces globales minimums.

3. C'est notamment le cas de la protection de la marine marchande, car, principalement par suite du manque d'escorteurs, un petit nombre seulement de bâtiments marchands bénéficiera d'une protection directe, tandis que les autres devront compter sur la seule protection des forces anti-sous-marines qui se trouveront dans le secteur à ce moment. En outre, il sera impossible d'assurer la densité minimum requise en ce qui concerne la couverture aéronavale.

4. Les perspectives sont meilleures en ce qui concerne les forces MCM de mouilleurs, de mines côtiers. Sauf un déficit en dragueurs de mines de haute mer de catégorie A (MSO), et le manque de chercheurs de mines et d'hélicoptères de dragage de mines, les forces MCM disponibles pour les opérations dans le secteur de l'ACCHAN répondent aux besoins minimums par rapport à la mission envisagée au déclenchement des hostilités. Leur opérations se limiteront nécessairement au dragage des approches des grands ports d'où la marine marchande sera évacuée, des approches des mouillages de rassemblement, et de certains itinéraires côtiers essentiels.

5. Cependant, avec les progrès récemment réalisés dans la détection sous-marine et, dans une mesure moindre, dans le dragage de mines par hélicoptères, il n'est pas douteux qu'une plus grande place sera désormais donnée dans les opérations MCM à la recherche des mines et à leur dragage par hélicoptères. Il est souligné qu'une capacité réduite dans ce domaine risque d'affaiblir à l'avenir l'efficacité générale des opérations côtières de mouillage de mines dans la zone de l'ACCHAN.

II. Risques militaires qu'entraînent ces insuffisances

6. Aux premiers stades d'une guerre, les forces anti-sous-marines de surface disponibles seront déployées dans le secteur Ouest de la Manche et auront pour tâche essentielle d'assurer la protection des bâtiments marchands évacués. Les avions patrouilleurs de marine seront, en général, concentrés pour des patrouilles dans le même secteur. Même dans ce cas, le nombre des bâtiments anti-sous-marins de surface, escorteurs administratifs, hélicoptères anti-sous-marins et avions patrouilleurs de marine sera insuffisant pour remplir complètement cette mission. On espère, toutefois, que l'évacuation des navires marchands aura pu commencer avant que les hostilités n'éclatent et, dans cette éventualité, il devrait être possible de remplir la mission en question avec les forces actuellement disponibles. Au cas où il n'en serait pas ainsi, ou si la menace sous-marine envisagée s'aggraveit sensiblement, de très lourdes pertes de tonnage marchand seraient à déplorer.

7. Dans l'un et l'autre cas, il ne restera qu'une force anti-sous-marine de surface nominale à opposer aux activités ennemies dans le secteur sud de la Mer du Nord. Il reste indispensable d'avoir des avions de reconnaissance basés à terre dans ce secteur pour détecter en temps voulu l'approche de forces ennemies de surface. L'assistance des Commandements voisins sera nécessaire pour faire éventuellement face à un tel danger; à cette fin, un accord a récemment été conclu avec les deux autres grands Commandements OTAN.

8. Nous estimons qu'avec les forces MCM actuellement disponibles pour le Jour J, les opérations essentielles de dragage de mines pourront être effectuées avec un degré raisonnable de succès. En outre, une souplesse considérable peut maintenant être réalisée dans le déploiement de ces forces.

9. Toutefois, si la menace ennemie de mouillage de mines se révèle plus grande que prévue, il sera nécessaire d'augmenter les forces disponibles au moyen de réserves qui ne sont pas complètement opérationnelles, - ce qui augmentera certainement le taux de pertes et pourrait avoir de graves conséquences pour l'ensemble des opérations de dragage de mines.

III. Conclusion

10. Les déficits substantiels en escorteurs anti-sous-marins de surface de catégorie "I", escorteurs administratifs, hélicoptères anti-sous-marins et avions patrouilleurs de marine limitent sérieusement l'aptitude du Commandant en Chef Allié de la Manche à s'acquitter de sa mission.

11. L'efficacité générale des opérations MCM dans la zone de l'ACCHAN continue d'être affaiblie par l'insuffisance des moyens de recherche des mines et de dragage de mines par hélicoptère.